

TAÂWO UN *

La Lettre des Coopérations au Maroc

* Coopération

Réalisée par **Maroccoop**, agence de Conseil en coopérations décentralisée et internationale avec le Maroc, avec le soutien de la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (France)



N°78 – janvier 2016

SOMMAIRE

- **Coopérations franco-marocaines**
- **Autres coopérations nationales**
- **Les nouvelles du Maroc**
- **L'interview du mois** : Mohamed BOUDRA, *Maire d'al Hoceima et Président du Conseil politique de la Commission Méditerranée de CGLU*
- **Mouvements/Nominations/Distinctions**
- **Rendez-vous**
- **Appels à projets / Annonces**
- **Abréviations/Indications**
- **Le Mot de la Rédaction**

COOPERATIONS FRANCO-MAROCAINES

COOPERATION BILATERALE

Parlement

Visite officielle au Maroc du Président de la Commission des affaires étrangères du Sénat et ancien Premier Ministre, Jean-Pierre RAFFARIN, accompagné de la sénatrice Bariza KHIARI et du Sénateur Christian CAMBON, Président du groupe d'amitié France-Maroc au Sénat.

DISPOSITIF CONJOINT FRANCO-MAROCAIN D'APPUI A LA COOPERATION DECENTRALISEE

- Le Fonds conjoint franco-marocain d'appui à la coopération décentralisée est clos. Un prochain Fonds conjoint triennal, assorti d'un appel à projets, devrait être lancé fin février–début mars 2016.

- Les Assises de la coopération décentralisée franco-marocaine sont prévues à **Rabat**, les 3 & 4 mai 2016.

COOPERATION DECENTRALISEE

Groupe Pays Maroc

La prochaine réunion du Groupe Pays Maroc de CUF, présidée par Jean ROATTA, aura lieu le mercredi 17 février 2016 à **Marseille**.

+ d'info : <http://www.cites-unies-france.org/Reunion-du-groupe-pays-Maroc-2549>

COOPERATION ECONOMIQUE

Informations

Publication du dernier numéro de « L'actualité vue par le Service économique de l'Ambassade de France au Maroc » : http://www.tresor.economie.gouv.fr/12886_actualite-vue-par-le-service-economique-de-rabat-janvier-fevrier-2016

Notation

Le groupe d'assurance-crédit pour le commerce extérieur, Coface, a maintenu sa notation A4 au Maroc pour 2016.

AUTRES COOPERATIONS NATIONALES

COOPERATION AMERICANO-MAROCAINE

Société civile

Signature d'un protocole d'accord entre la Commune Urbaine de **Temara** et le « programme de Renforcement de la société civile au Maroc », financé par l'USAID et mis en œuvre par Counterpart International. Cet accord de partenariat permettra à la CU de Témara de renforcer les mécanismes de participation de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre de son programme d'action communal. Ces mécanismes permettront d'accroître la participation des jeunes et des femmes, ainsi que la création d'espaces de débats. Le programme vise également à renforcer les capacités des cadres et des élus communaux en matière de démocratie participative et de communication avec les citoyens.

Un plan d'action de trois ans sera établi entre les deux parties, qui définira les activités qui seront réalisées dans le cadre de ce partenariat.

Développement durable

Avec le soutien de l'Ambassade des Etats-Unis et de l'Université Cadi Ayyad de **Marrakech**, organisation par l'association «Mawarid» pour l'environnement et l'énergie, en collaboration avec le ministère délégué chargé de l'Environnement d'une rencontre autour des métiers et de l'entrepreneuriat verts, en marge de laquelle une session de formation a été organisée au profit de 80 étudiants universitaires venus de tout le Maroc.

Handisport

Partenariat entre TIBU Maroc et l'Ambassade des Etats-Unis au Maroc, en vue de l'organisation du "Youth Handibasket Tour". Cette 1ère édition vise la promotion du Handibasket au Maroc à travers des sessions de formation pour les coaches, des ateliers pour les enfants et les jeunes à mobilité réduite, des rencontres et des matchs entre des clubs et associations, et ce, dans les villes de **Casablanca, Agadir et Tiznit**.

Coopération décentralisée

A l'occasion de la visite d'une délégation de l'Etat du Mississippi à Rabat, organisation d'un atelier de travail consacré aux perspectives de coopération entre le Conseil régional de **Rabat-Salé-Kénitra** et l'Etat du Mississippi.

COOPERATION BRITANNICO-MAROCAINE

Société civile

En partenariat avec l'Ambassade de Grande-Bretagne, organisation par Transparency Maroc d'un cycle de formation : « Pour une société civile avisée et responsable », destiné à renforcer les capacités de la société civile dans les villes de **Nador, Tanger, Agadir, Marrakech et Errachidia** au profit de 15 associations locales.

COOPERATION CANADO-MAROCAINE

Diaspora

Mobilisation depuis de nombreuses années de la diaspora marocaine installée au Canada, en faveur de projets sociaux menés à travers tout le Maroc, à l'instar de :

- la Chambre de commerce et d'industrie Al Maghreb au Canada qui favorise l'équipement en pompes solaires de plusieurs villages pour l'alimentation en eau ;
- l'association Soleil des orphelins qui parraine des enfants et achemine des dons.
- l'association Trait d'Union Maroc Canada qui œuvre au rapprochement culturel et économique entre les 2 pays, et qui devrait organiser l'an prochain à Montréal un festival de l'arganier.

COOPERATION GERMANO-MAROCAINE

Gouvernance locale

Dans le cadre du programme CoMun, mené en partenariat par la DGCL et la GIZ, organisation à **Salé** d'une formation du Réseau Marocain de la Maîtrise de l'Énergie (REMME). La séance d'ouverture a été suivie d'une présentation de l'expérience de la Commune de Salé en matière de gestion de l'éclairage public. Le débat a porté par la suite sur les avantages du mode de gestion en SDL, les défis, et les résultats en termes d'efficacité énergétique.

Agriculture

Le Maroc, invité d'honneur de la Semaine verte internationale de Berlin, l'un des plus prestigieux salons de l'agroalimentaire.

Culte

Signature par le CCME, le Conseil européen des Oulémas marocains et l'Institut Goethe d'un accord portant sur la formation en langue allemande des imams marocains d'Allemagne.

Développement durable

Dans le cadre de leur programme de partenariat, organisation à **Rabat**, par l'Observatoire pour la Protection de l'Environnement et des Monuments Historiques de **Tanger** et la fondation Friedrich Ebert d'un atelier de formation sur « Les techniques scientifiques et méthodologiques d'élaboration des rapports ». Les deux ateliers de cette formation ont été encadrés par un expert spécialisé dans les études environnementales et sociales.

COOPERATION ITALO-MAROCAINE

Migration

Avec les financements de l'UE, de la Confédération Suisse, du gouvernement italien, Compagnia di San Paolo, Fondazione Cariplo et la Municipalité de Milan, organisation par le Fonds Provincial Milanais pour la Coopération Internationale, l'OIM et l'Association ANOLF Piémont, de la conférence finale du projet SALEMM, comme « Solidarité Avec les Enfants du Maghreb et du Mashreq ». L'approche multidisciplinaire du projet SALEMM a pour objectif de juguler en amont la migration irrégulière des enfants et des jeunes. Les divers volets du projet ont ciblé non seulement la frange des jeunes candidats à la migration, mais aussi les décideurs, afin de développer des mécanismes de prévention de la migration irrégulière dans leur stratégie de prise en charge inclusive de cette population vulnérable. Le projet SALEMM était par ailleurs axé sur une approche communautaire basée sur l'engagement et la participation active des acteurs locaux où chacun apporte son expertise sur la question de l'intervention sociale, la prise en charge des enfants et des jeunes ainsi que la migration en général, et la migration irrégulière en particulier. Les territoires cibles du programme étaient **Khouribga et Beni Mellal**, au Maroc, et le Grand Tunis et Sfax, en Tunisie.

Enseignement supérieur

Signature d'un accord de coopération universitaire entre l'Université Al Akhawayn d'**Ifrane** et l'Université Telematica Internazionale Uninettuno, portant sur des programmes de recherche, des échanges de professeurs, la création d'académies conjointes, etc. L'accord devrait également permettre aux deux universités d'élaborer des programmes pour l'Université euro-méditerranéenne d'e-learning de **Fès**. L'objectif de ce point de l'accord est de permettre aux étudiants d'Afrique, d'Europe et de la Méditerranée ne pouvant pas se déplacer physiquement, de pouvoir suivre des programmes élaborés par les deux universités.

COOPERATION SINO-MAROCAINE

Culture

Signature d'un mémorandum d'entente entre le Maroc et la Chine portant sur la création prochaine d'un Centre culturel chinois au Maroc.

COOPERATION SUEDO-MAROCAINE

Mineurs

Signature d'un accord entre le Maroc et la Suède d'un accord favorisant le retour au Maroc des mineurs marocains non accompagnés qui vivent le plus souvent dans les rues suédoises (évalués à plus de 400 par an), qui pourrait être facilité par un soutien de la Suède à des projets menés par des organisations de la société civile.

COOPERATION AU SEIN DE LA REGION MENA

Culte

Organisation à **Marrakech** par le ministère des Habous et des Affaires islamiques et une fondation basée aux Émirats Arabes Unis d'une conférence internationale sur le thème : «Les droits des minorités religieuses dans les pays musulmans : le cadre légal et l'appel à l'action».

COOPERATION MULTILATERALE

Union européenne - Autorités Locales

Organisation à Nicosie de la session annuelle de l'Assemblée des régions et localités euro méditerranéennes ; l'ARLEM est une institution qui réunit des élus locaux de l'UE et de la rive sud de la Méditerranée. A cette occasion deux projets de rapport ont été adoptés :

- Projet de rapport sur une politique urbaine durable en faveur de la région méditerranéenne : <http://cor.europa.eu/en/activities/arlem/Documents/Sustainable%20Urban%20Agenda%20for%20Med%20reg/COR-2015-01557-01-01-TCD-TRA-FR.pdf>

- Projet de rapport sur l'emploi et le développement territorial dans la région méditerranéenne : <http://cor.europa.eu/en/activities/arlem/Documents/Sustainable%20Urban%20Agenda%20for%20Med%20reg/COR-2015-01570-01-02-TCD-TRA-FR.pdf>

Pour rappel, 4 élus représentent le Maroc au sein de l'ARLEM ; Mina BOUHDOD, Moulay Abdelaziz EL HAFIDI EL ALAOUI, Fouad EL OMARI, Mohamed SEDDIKI.

Nations Unies – Commerce

Publication par la Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) de son rapport sur l'investissement au Maroc

A télécharger : http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/diaepcb2015d2_fr.pdf

Nations-Unies – Santé

En partenariat avec l'OMS et l'ONUSIDA, organisation par l'Ecole nationale de Santé publique d'une rencontre sur "La fin de l'épidémie du sida en 2030? - Perspectives pour le monde et le Maroc".

Partenariat Public-Privé

En partenariat avec la Banque Islamique de Développement et la Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé, organisation par la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation d'un atelier technique sur le cadre légal et réglementaire des contrats de Partenariat Public-Privé.

Transport

Approbation par la BAD d'un prêt de 112,3 M\$ en faveur du Maroc pour renforcer les infrastructures ferroviaires sur l'axe Tanger-**Casablanca-Marrakech**.

COOPERATION SUD SUD

Culture

Avec le soutien du Groupe OCP, lancement par l'association marocaine Afrikayna de "Africa Art Lines", le 1er fonds de mobilité artistique en Afrique, qui permettra aux artistes et aux opérateurs porteurs de projets culturels de bénéficier de bourses pour leurs frais de voyage. Il concerne les artistes vivant et travaillant à l'intérieur du continent africain et aux projets en lien avec le Maroc.

Soudan

Signature d'un un mémorandum d'entente entre le Maroc et le Soudan en matière de gestion migratoire et des affaires des communautés établies à l'étranger.

Mexique

Signature d'un mémorandum d'entente et de coopération entre le Maroc et le Mexique, dans le domaine de la fonction publique et de la modernisation de l'administration publique.

Tchad

Signature entre le Maroc et le Tchad d'un protocole d'accord dans le domaine de la santé, qui prévoit une coopération dans les domaines de la formation des cadres et des professionnels de la santé, des médicaments et produits pharmaceutiques et de la santé de la reproduction et la planification familiale, ainsi qu'en matière d'organisation et de gestion hospitalière,

Panama

Signature entre le Maroc et le Panama de 3 accords de partenariat et de coopération dans les domaines des ports, du transport maritime, de la logistique, de la formation diplomatique académique et de la culture.

Paraguay

Suite aux intempéries subis par le Paraguay, octroi par le Maroc d'un don de 1 M\$.

Sao Tomé et Príncipe

Signature de 2 accords portant sur la promotion et la protection réciproques des investissements et sur la non double imposition entre le Maroc et la République de Sao Tomé et Príncipe ; et signature entre les 2 Etats, d'un accord de coopération dans le domaine des pêches maritimes.

LES NOUVELLES DU MAROC

Emotion

Décès de la photographe maroco-française Leïla ALAOUÏ, victime de l'attentat de Ouagadougou, qui était alors sur place pour réaliser un documentaire sur les violences faites aux femmes en Afrique de l'Ouest, initié par Amnesty International.

Parlement

L'élection des membres de la Chambre des Représentants a été fixée au 7 octobre 2016.

Lutte contre la corruption

Alors que le Maroc perd 8 places dans le classement annuel de Transparency International de perception de la corruption, passant de la 80e à la 88e place sur 175 pays, adoption par le Gouvernement d'une Stratégie nationale de lutte contre la corruption (SNLCC), qui « vise à renforcer la confiance des citoyens dans les institutions en inversant de manière visible et significative la tendance de la corruption et en améliorant l'intégrité des affaires et le positionnement du Maroc à l'international ». La SNLCC comprend 239 projets répartis sur 3 vagues de déploiement de la stratégie (2015-2016, 2017-2020 et 2021-2025) et auxquels sera alloué un budget globale de 1,8 milliard dh. La stratégie accorde la priorité aux secteurs les plus exposés à la corruption à savoir la santé, la sécurité, la justice et les administrations publiques. Transparency Maroc, qui a pris part aux travaux d'élaboration du document tout au long du processus, a souligné « le caractère participatif de la démarche et l'esprit d'ouverture qui l'a caractérisée ».

Gouvernance locale

Election de Mohamed SEFIANI, Président de la Commune Urbaine de **Chefchaouen**, à la Présidence de l'Association Marocaine pour des Eco-Villes (AMEV), succédant ainsi à Tariq Kabbage, ancien Président de la Commune urbaine d'**Agadir**.

Cartographie

Mise en ligne par la CU de **Chefchaouen** d'une carte interactive qui permet de localiser les informations pertinentes sur les lieux de séjour et de restauration, les sites touristiques, les centres d'urgence, etc. : www.chefchaouen.city. Ce projet innovant est le fruit d'une collaboration entre la Commune et l'association OpenStreetMap Maroc (OSM). Pour rappel, OSM est un projet international fondé en 2004 dans le but de créer une carte libre du monde. L'association collecte des données sur les routes, voies ferrées, les rivières, les forêts, les bâtiments pour les rendre accessibles sous licence libre ODBL et partageables par un ensemble d'outils opensource, donc gratuits et libres de droit. Au Maroc elle accompagne les pouvoirs publics dans leur démarche d'ouverture et de développement.

Démocratie participative

A l'initiative du Président de la Région **Beni Mellal-Khénifra**, Brahim MOJAHID, dans le cadre de l'élaboration du Schéma régional de développement, mise en place d'une plateforme de collecte en ligne de propositions à destination des citoyens et des associations : www.regionbk.ma. Il est ainsi le 1^{er} à recourir à la plateforme « Jihatona.ma », qui est la plateforme de référence pour le recueil des propositions d'amélioration des citoyens et des associations à destination des collectivités territoriales.

Enfance

A l'initiative du Bureau de **Marrakech** de la Ligue marocaine pour la Protection de l'Enfance, organisation de la 1^{ère} rencontre nationale des écoles maternelles, sur le thème de la gestion éducative dans le préscolaire.

Economie Sociale et Solidaire

En partenariat avec l'association Bouregreg et la CDG, organisation par l'Accorderie **Rabat-Salé-Zemmour-Zaer** d'ateliers de formation d'accordeurs sur le thème "Solidarité Entraide, Echange et Partage". L'accorderie, un concept né au Canada en 2008, est une nouvelle forme d'entreprise de l'ESS qui a la particularité de se fonder sur économie non monétaire. Il s'agit donc d'un marché virtuel d'échange et de partage des services et avantages entre les consommateurs membres de l'accordeurs, dits "accordeurs" à l'instar des "coopérateurs" ou "mutualistes".

L'INTERVIEW DU MOIS

Taâwoun accueille **Mohamed BOUDRA**, Maire d'al Hoceima et Président du Conseil politique de la Commission Méditerranée de CGLU.

Taâwoun : Vous êtes Président du Conseil politique de la Commission Méditerranée de CGLU. CGLU est une organisation connue au Maroc pour avoir tenu son Congrès mondial en 2013 à Rabat. Mais pouvez vous nous présenter sa Commission Méditerranée ?

Mohamed BOUDRA : Cités et Gouvernements Locaux Unis est une organisation mondiale qui a pour ambition de porter la voix des collectivités territoriales et de leurs réseaux et de défendre leurs intérêts sur la scène internationale. Elle est divisée en sections géographiques (la section Afrique a d'ailleurs son siège à Rabat) et elle comporte également des Commission et Groupes de travail thématiques.

La Commission Méditerranée créée en 2006 sous l'impulsion de la Ville de Marseille et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur rassemble les élus locaux et régionaux des trois rives de la Méditerranée. A ce jour, nous sommes une trentaine de collectivités membres en propre et les principaux réseaux et associations de collectivités actifs dans la région le sont aussi.

Ses missions sont de :

- Promouvoir l'autonomie locale et régionale en Méditerranée.
- Fédérer les élus et décideurs locaux afin de renforcer le sentiment d'appartenance à un espace commun.
- Valoriser l'importance des échelons infranationaux comme concepteurs, gestionnaires et animateurs de politiques de développement et de solidarité.
- Informer sur l'ensemble des initiatives et dispositifs mobilisables pour le développement des territoires.

Comme vous l'avez précisé, je suis président du Conseil politique de cette Commission depuis sa création en 2013. Ce Conseil a été voulu afin que nous, élus méditerranéens, ayons un espace au sein duquel, nous retrouver, échanger sur l'actualité et suivre les initiatives mises en œuvre sur nos territoires. Nous avons aussi voulu que ce Conseil soit un lieu de diplomatie participative. Nous nous réunissons ainsi tous les ans. Lors du dernier Conseil politique, à Rabat en novembre 2015, nous avons, à travers un communiqué, déploré les drames vécus en Méditerranée et exprimé notre solidarité envers les peuples et territoires affectés. Nous avons travaillé sur les questions de migration et la révision de la politique européenne de voisinage. Enfin nous avons validé les orientations de travail de la Commission.

T : L'un de ses principaux mandats est l'organisation du Forum permanent des Autorités locales et régionales de la Méditerranée. De quoi s'agit-il ?

MB : Le Forum est le principal lieu d'échanges des élus méditerranéens. Il nous permet d'échanger sur les défis politiques, économiques et sociaux que nous rencontrons et d'apporter une contribution utile aux perspectives de développement et de paix en Méditerranée. Il nous donne également une occasion unique d'adresser nos messages communs aux chefs d'Etats, de gouvernements et aux institutions internationales.

A chaque édition (2008 à Marseille, 2010 à Barcelone et 2013 à Marseille), il réunit un large panel d'élus¹ pour aborder des sujets d'actualités et aussi faire le point sur des questions plus structurelles comme la gouvernance démocratique ou la décentralisation.

Le prochain Forum est déjà programmé et il aura lieu les 29 et 30 septembre 2016 à Sousse en Tunisie. En tant que Président du Conseil politique de la Commission Méditerranée et élu marocain, je me réjouis tout particulièrement que cette nouvelle édition se déroule sur la rive Sud. Comme j'ai eu l'occasion de le souligner récemment à Rabat, ce sera une occasion de réaffirmer l'importance des liens d'amitié des peuples méditerranéens avec la Tunisie. Ce choix se trouve conforté par l'attribution à quatre grandes organisations de la société civile tunisienne du Prix Nobel de la Paix 2015.

Les thèmes de travail sont en cours de définition, mais je peux d'ores et déjà vous dire que les migrations, le financement des collectivités ou encore la diplomatie territoriale seront à l'honneur.

T : Quel est son positionnement par rapport à d'autres instances comme l'UpM ou bien l'ARLEM, dont vous avez été le co président ?

MB : Effectivement j'en ai été co-président de 2010 à 2012 et j'ai plus récemment rédigé un rapport sur la gestion des déchets en Méditerranée (2014). Comme vous le savez sûrement l'Assemblée Régionale et Locale de la Méditerranée constitue le volet territorial de l'Union pour la Méditerranée. Elle a donc pour champ géographique les 43 membres de l'espace euro-méditerranée. La Commission Méditerranée se concentre elle sur les pays du pourtour méditerranéen et n'est donc pas adossée à l'Union européenne.

ARLEM et Commission Méditerranée travaillent ensemble, la Commission Méditerranée possède un siège à l'ARLEM qui en possède un au Conseil politique.

T : De par vos multiples fonctions, vous militez depuis longtemps en faveur d'une implication accrue des collectivités territoriales sur la scène internationale ; en tant que Maire d'Al Hoceima, quelle est votre stratégie en matière de coopération décentralisée ?

MB : L'un des objectifs de mon engagement à l'international est de participer l'entente et à la compréhension entre les différentes cultures en Méditerranée. Je crois que cela fait partie de nos missions d'élus locaux. En effet, nous sommes au premier plan pour comprendre et porter les aspirations des citoyens méditerranéens dans leur diversité culturelle et religieuse. Une des voies pour répondre à ces attentes, promouvoir et faire vivre cette diversité c'est la coopération et la solidarité internationales. Pour les collectivités, la coopération décentralisée est un formidable vecteur de solidarités, de dynamique territoriale car elle implique une diversité d'acteurs : élus, citoyens, associations, entreprises, hôpitaux, écoles, etc. Elle permet des échanges inscrits dans la durée, et une valorisation des compétences et des savoir-faire locaux. Elle peut être très efficace pour proposer des solutions adaptées aux cultures et contextes locaux.

T : Quelles sont les prochaines échéances pour la Commission Méditerranée de CGLU ?

MB : La prochaine grande échéance de la Commission sera bien évidemment le Forum. Le travail préparatoire avec nos partenaires comme MedCités ; la Commission Interméditerranéenne de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes, l'Arc Latin ou encore Cités Unies France mais aussi avec les sections géographiques de CGLU (Afrique, Europe, Moyen-Orient et Liban) a d'ores et déjà commencé.

Ce Forum déterminera en grande partie les orientations de travail de la Commission pour les années qui suivront.

Pour une collectivité, adhérer ou suivre l'actualité de la Commission Méditerranée de CGLU est simple, il suffit de se rendre sur le site : www.commed-cglu.org.

NOUVELLES COOPERATIONS AVEC DES COLLECTIVITES LOCALES MAROCAINES

Néant

¹ Ndlr : la dernière édition en 2013 a rassemblé 350 participants dont 150 élus.

MOUVEMENTS/NOUVELLES NOMINATIONS/DISTINCTIONS

Quatre nouveaux ambassadeurs accrédités auprès du Royaume du Maroc, ont remis leurs lettres de créance en tant qu'Ambassadeur plénipotentiaire et extraordinaire de leur pays : MM. Vitto Rallo, de l'Etat du Vatican, Ziyad Khalid Ali, de la République d'Irak, Abdelaziz Mohieddine Al Khouja du Royaume d'Arabie Saoudite et Massimo Baggi, de la Confédération Suisse.

RENDEZ-VOUS

- 15/1-31/3/2016 à **Rabat** : Exposition sur "Monnaie, prix et salaires au Maroc : De l'antiquité à l'instauration du protectorat (118 av.J.C. à 1912)" par Bank El Maghrib.
- 4/2/2016 à **Casablanca** : Conférence débat sur « Bouleversements géopolitiques au Moyen-Orient : Stratégie des différents acteurs », par l'IMRI
- 9/2/2016 à **Rabat** : Conférence sur « l'espace Atlantique: entre cohérence géographique et dynamiques géostratégiques » par l'Institut d'Etudes Africaines de Rabat et l'OCP Policy Center
- 12-21/2/2016 à **Casablanca** : 22ème édition du Salon International de l'Édition et du Livre
- 13-14/2/2016 à **Paris** : 22^{ème} édition du Maghreb des livres/Maroc invité d'honneur
- 25-26/2/2016 à **Marrakech** : Conférence internationale sur «La médiation sanitaire et la résolution des conflits dans les hôpitaux: approches et perspectives comparées»
- 9/3/2016 à **Rabat** : Conférence on "Current African economic and strategic challenges and opportunities: intersecting views from China and Morocco" by the Shanghai Institute for International Studies and the OCP Policy Center
- 17-22/3/2016 à **Dakhla** : forum Crans Montana sur "l'Afrique et la coopération Sud-Sud"
- 25-26/3/2016 à **Rabat** : Colloque international "Gouvernance et systèmes de contrôle supérieur des finances publiques en Afrique : Défis et enjeux" par la Revue Marocaine d'Audit et de Développement.
- 28/4/2016 à **Rabat** : Colloque sur « Equilibres externes, compétitivité et processus de transformation structurelle de l'économie marocaine. » par l'OCP Policy Center
- 3-4/5/2016 à **Rabat** : Assises franco-marocaines de la Coopération décentralisée
- 5-6/5/2016 à **Marrakech** : Colloque sur "la Modernité inégale: Pouvoirs, avoirs et savoirs dans la construction d'une démocratie généralisée", par le GRET et la Chaire Unesco de l'Université Mohammed V de Rabat.
- 12-15/10/2016 à **Bogota** : Sommet mondial des Dirigeants locaux et Régionaux/5^{ème} Congrès de CGLU
- 2-5/11/2016 à **Marseille** : 10^{ème} édition de la Semaine Economique de la Méditerranée.
- 7-18 /11/2016 à **Marrakech** : COP 22

APPELS A PROJETS / ANNONCES

➤ Lancement du programme français « **Femmes d'avenir en Méditerranée** ». FAM est un programme élaboré par Sciences Po Paris, à l'attention de jeunes femmes issues de la rive sud de la Méditerranée dont le Maroc. Cette formation, soutenue par le MAEDI et le Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, et labélisée par l'UpM, vise à accompagner ces femmes dans leur parcours professionnel, favoriser la diffusion des principes de l'égalité entre les hommes et les femmes, et à développer un réseau euro-méditerranéen sur cette thématique.

Chaque année, 22 femmes, sélectionnées sur la base de leur parcours et de leur volonté de promouvoir l'égalité entre les sexes dans leur domaine, participeront à cette formation qui se déroulera entre Paris et Bruxelles.

La deuxième édition, qui se tiendra du 9 au 20 mai 2016, accueillera ainsi des femmes aux profils différents, issues de la société civile, du monde politique, de l'entreprise, de la culture ou du secteur public.

CRITERES ET MODALITES DE SELECTION

1. Etre âgée de 25 à 35 ans. 2. Etre ressortissantes de l'un des pays suivants : - Turquie, Maroc, Tunisie, Algérie, Libye, Egypte, Jordanie, Liban, Syrie, Palestine, 3. Etre actrice du

changement, ce qui peut impliquer: - Se distinguer par son activité entrepreneuriale (jeunes directrices d'entreprises, managers, fondatrices de startup, plateformes d'affaires, e-commerce, etc.) ; - Participer au changement dans l'espace public et/ou dans le secteur de la politique (être élue locale ou nationale, membre d'un gouvernement, haute fonctionnaire, membre d'un parti politique ou d'un syndicat....) ; - Etre impliquée dans des activités associatives et/ou sociales (ONG, association, groupe d'influence) ; 4. Témoigner d'un intérêt réel pour les questions de genre et participer à la promotion de l'égalité Femme-Homme ; 5. S'engager à retourner dans son pays d'origine et apporter ses compétences et son talent au service de sa communauté en matière d'égalité Femmes-Hommes.

6. Disposer d'un relationnel aisé ; faire preuve de créativité, d'innovation et d'esprit de recherche ; 7. Etre francophone (connaissance de travail de l'anglais est un plus).

MODALITES DE SOUMISSION DES CANDIDATURES

Les personnes qui désirent participer à la formation doivent envoyer un email à l'adresse suivant femmes.mediterranee@sciencespo.fr en joignant

☐ CV maximum 2 pages (uniquement PDF). ☐ UNE LETTRE DE MOTIVATION de 2 pages maximum indiquant le bénéfice qu'elles pourraient tirer de cette formation et la manière dont elles pourront mettre en pratique les acquis après la formation (uniquement PDF); ☐ 2 LETTRES DE RECOMMANDATION de deux organismes différents (uniquement PDF)

Date limite : 12/3/2016 + info : <http://www.ambafrance-ma.org/Campagne-de-selection-a-la-formation-Femmes-d-avenir-en-Mediterranee>

➤ Lancement par le Bureau Maroc de la Fondation Friedrich Ebert de l'appel à candidature pour la 5ème promotion du "Réseau des Jeunes Marocains Engagés". Ce programme a pour objectif de renforcer la participation politique de la jeune génération. Il vise à renforcer les capacités d'un nombre sélectionné de jeunes qui pourront prendre, à moyen terme, une position d'acteur dans la vie sociopolitique afin de mieux répondre aux défis de la société marocaine.

Date limite : 8/2/2016 + d'info : <http://www.fes.org.ma/>

➤ Lancement par l'AVITEM de la session 2016 de son cycle de haut niveau sur le développement urbain en Méditerranée, portant sur « La ville dans son territoire ». Les 3 séminaires se dérouleront à **Fès**, Malaga et Montpellier.

Date limite : 15/2/2016 Info et inscription : <http://avitem.org/fr/Inscription-4-a4.html>

➤ En perspective de la 2nde édition des **Etats Généraux de la Culture au Maroc** (novembre 2016), l'association Racines lance une enquête sur les pratiques culturelles des Marocains, afin d'identifier leurs besoins et attentes, et ainsi élaborer des propositions pour une politique culturelle de proximité.

Pour répondre au questionnaire (version française) : https://docs.google.com/forms/d/1NCmZkVq5War_pc5OlveZFiEbwcN6Kvtl0Kss4qV71Jc/viewform?c=0&w=1

➤ Appel à témoignages lancé par l'IPEMED, en partenariat avec la CCI Paris – Ile-de-France et le Conseil Régional d'Ile-de-France, en vue de recenser les acteurs économiques de **la diaspora méditerranéenne de la région Ile de France**. Dans cette démarche, l'IPEMED prévoit de réaliser une étude sur les associations issues de la diaspora et leur rôle dans le co-développement.

+ d'info : marie.heinly@ipemed.coop - Tél. +33 (0) 1 56 54 38 32

➤ Appel à candidatures du Bureau Maghreb de l'Agence universitaire de la Francophonie pour le 4ème Forum Universitaire Maghrébin des Arts (mars 2016 - Rabat) placé sous le signe du Nombre d'Or, "*Du déséquilibre à l'harmonie*". Les étudiants issus des établissements membres de l'AUF en Algérie, au Maroc et en Tunisie

(niveaux Master et Doctorat) de toutes disciplines sont invités à illustrer et à commenter, au moyen d'un poster scientifique, la recherche de la juste proportion que symbolise le nombre d'or.

Date limite : 15/2/2016 + info : <https://www.auf.org/appels-offre/appele-candidatures-4eme-forum-universitaire-maghre/>

➤ Appel à projets pour le concours **La France s'engage au Sud** qui vise à soutenir et à accompagner l'innovation sociale au Sud. Doté chaque année de 0,5 M€, il s'adresse à tous les porteurs de projets innovants et d'intérêt général vivant en Afrique, au Moyen Orient, en Amérique latine ou en Asie.

Les projets seront évalués selon 5 critères :

- l'utilité sociale ;
- le caractère innovant ;
- les possibilités de développement et de duplication ;
- les résultats et la pérennité ;
- les partenariats déjà engagés.

+ d'info : <http://lafrancesengage.fr/au-sud> Date limite : 5/2/2016

➤ Lancement de l'appel à projets de l'Agence pour l'entrepreneuriat en Méditerranée dans le cadre du dispositif **Maghrib Entrepreneurs** visant à sensibiliser la diaspora marocaine en France aux opportunités d'investissement et de création d'entreprise au Maroc et à accompagner les porteurs de projet dans la concrétisation de leur entreprise au Maroc.

+ d'info : <http://www.entreprendre-mediterranee.com/maghrib-entrepreneurs-appel-projets-juillet2014-entreprendre-mediterranee-130.asp?rubrique=Diasporas&pays=France,%20Maroc>

ABREVIATIONS/INDICATIONS

AACID : l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement
ACDI : Agence canadienne de développement international
ADEREE : Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique
ADS : Agence de Développement Social (Maroc)
AECID : Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement
AFD : Agence Française de Développement
AFEM : Association des Femmes Chefs d'Entreprise au Maroc
AMCI : Agence Marocaine de Coopération Internationale
AMDI : Agence Marocaine de Développement des Infrastructures
AMPCC : Association Marocaine des Présidents de Conseils Communaux
ANAPEC : Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (Maroc)
ANCLM : Association Nationale des Collectivités Locales du Maroc (Maroc)
APP : Agence du Partenariat pour le Progrès (Maroc & MCA/MCC)
AREF : Académie Régionale d'Education et de Formation (Maroc)
ARF : Association des Régions de France
ARLEM : Assemblée Régionale et Locale Euro-Méditerranéenne
ARM : Association des Régions Marocaines
BAD : Banque Africaine de Développement
BERD : Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement
BID : Banque Islamique de Développement
BM : Banque mondiale
BNRM : Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc
CCME : Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger
CDG : Caisse de Dépôt et de Gestion (Maroc)
CESE : Conseil Economique, Social et Environnemental
CFCIM : Chambre Française de Commerce et d'Industrie au Maroc

CGEM : Confédération Générale des Entreprises du Maroc
 CGLU : Cités et Gouvernements Locaux Unis
 CGLUA : Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique
 CNDH : Conseil National des Droits de l'Homme
 CRI : Centre régional d'investissement (Maroc)
 DDC : Direction du Développement et de la Coopération Suisse
 DGCL : Direction Générale des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur (Maroc)
 FAMSI : Fonds Andalou des Municipalités pour la Solidarité Internationale
 FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
 FIDA : Fonds international du développement agricole
 FNUAP : Fonds des Nations Unies pour les populations
 GIZ : Agence allemande de coopération internationale
 HCP : Haut Commissariat au Plan (Maroc)
 HCEFLCD : Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la désertification (Maroc)
 HCR : Haut Commissariat pour les Réfugiés
 INDH : Initiative Nationale pour le Développement Humain (Maroc)
 IRD : Institut de Recherche pour le Développement (France)
 IRES : Institut Royal des Etudes Stratégiques (Maroc)
 ISESCO : Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture
 JICA : Agence japonaise de coopération internationale
 KOICA : Agence coréenne de coopération internationale
 MAEC : Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération (Maroc)
 MAEDI : Ministère des Affaires étrangères et du Développement International (France)
 MAP : Maghreb Arabe Presse (agence de presse officielle du Maroc)
 MCA/MCC : Millenium Challenge Account/Corporation
 MENA : region Middle East North Africa
 MRE : Marocains Résidents à l'Etranger
 OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques
 OCP : Office Chérifien des Phosphates
 OFPPT : Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (Maroc)
 OIM : Organisation Internationale pour les Migrations
 OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
 ONE : Office National de l'Electricité (Maroc)
 ONEP : Office National de l'Eau Potable (Maroc)
 ONEE : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (fusion de l'ONE et ONEP)
 PCM : Programme Concerté Maroc (France-Maroc)
 PNUD : Programme des Nations-Unies pour le Développement
 PNUE : Programme des Nations-Unies pour l'Environnement
 SCAC : Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France
 SIAM : Salon International de l'Agriculture au Maroc
 UE : Union européenne
 UMA : Union du Maghreb Arabe
 UNIFEM : Fonds des Nations-Unies pour la Femme
 UNOPS : Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
 UPM : Union Pour la Méditerranée
 USAid : Agence Américaine de Développement International

1 dh = 0,093 € / 1 € = 10,67 en décembre 2015



Le Mot de la Rédaction

☐ Avertissement : Les propos figurant dans cette publication n'engagent pas la responsabilité de la CNCD, ni de l'Ambassade de France à Rabat, ni celle des pouvoirs publics marocains.

☐ Abonnement/Désabonnement :

Pour vous désinscrire, merci de nous renvoyer un mél avec le titre « désinscription », nom et collectivité. Pour recevoir directement « Taâwoun, la Lettre des Coopérations au Maroc », envoyez vos coordonnées (nom, prénom, fonction, institution) à maroccoop@gmail.com

□ Taâwoun est votre Publication : N'hésitez pas à nous transmettre vos suggestions et toutes les informations et annonces que vous souhaitez y voir paraître. Contact : marocoop@gmail.com

□ Marocoop Conseil, agence de conseil en Coopération décentralisée basée au Maroc, est à votre disposition pour vous accompagner dans toutes vos démarches de développement de coopérations avec des collectivités marocaines : recherche de partenaire, ingénierie de projets, recherche de cofinancements, évaluation, formation.

Elodie MARTELLIERE SADOUK - Marocoop Conseil

BP 4394 – Rabat Tour Hassan – 10020 RABAT tél : 00 212 (0)663 31 40 02